

ces aspects et, dans le cadre de ses compétences, de recommander de refuser la coupe proposée dans le cadre du programme de consolidation.

Leuenberger Moritz, Bundesrat: Erstens bin ich froh, dass Sie den Bericht positiv aufnehmen, und zweitens bin ich froh, dass Sie ankündigen, dass Sie gegen diese Streichung sind. Bleiben Sie hart; die Abstimmung wird dann später einmal durchgeführt werden.

*Vom Bericht wird Kenntnis genommen
Il est pris acte du rapport*

10.3635

Motion UREK-SR. Verursachergerechte Finanzierung der Elimination von Spurenstoffen im Abwasser

Motion CEATE-CE. Substances en traces dans les eaux usées. Financement de leur élimination selon le principe du pollueur-payeur

Einreichungsdatum 17.08.10

Date de dépôt 17.08.10

Ständerat/Conseil des Etats 28.09.10

Präsidentin (Forster-Vannini Erika, Präsidentin): Der Bundesrat beantragt die Annahme der Motion.

Büttiker Rolf (RL, SO), für die Kommission: Wir haben uns in der UREK Mitte August vom Bafu über die Problematik von organischen Spurenstoffen, also Fungiziden, Herbiziden usw., und über die Anhörungsergebnisse zur Änderung der Gewässerschutzverordnung informieren lassen. Die Anhörung zur Gewässerschutzverordnung hat gezeigt, dass vor allem auch viele Kantone mit dem ursprünglichen Antrag, wie er vorgelegen hat, nicht einverstanden sind. Die Änderung hat zum Ziel, den Eintrag von Medikamenten und Chemikalien in die Gewässer zu reduzieren. Dafür sollen rund 100 von 700 Abwasserreinigungsanlagen in der Schweiz mit zusätzlichen Reinigungsstufen ergänzt werden.

Die Kommission ist von der Notwendigkeit der Massnahmen überzeugt, sie stellt aber fest, dass der Finanzierungsvorschlag für diese Massnahmen ungeeignet ist. Es widerspricht dem im Gewässerschutzgesetz geltenden Verursacherprinzip, wenn nur die Standortkantone der betroffenen Kläranlagen und deren Gebührenzahler für die Lösung dieses nationalen Problems zur Kasse gebeten werden. Diese Spurenstoffe gelangen nämlich über Medikamente, Pflanzenschutzmittel, Kosmetika und weitere Chemikalien in die Gewässer. Es handelt sich also um einen breiten Verursacherkreis im ganzen Land. Deshalb haben wir in der Kommission einstimmig beschlossen, die vorliegende Kommission motion einzureichen. Sie fordert den Bundesrat auf, eine verursachergerechte Finanzierung für die Eliminationen von Spurenstoffen im Abwasser zu schaffen. Dies war auch das Kernanliegen meiner Motion 10.3034, die ich zugunsten der Kommission motion zurückgezogen habe.

Zur Stellungnahme des Bundesrates zur Kommission motion: Ich möchte Herrn Bundesrat Leuenberger ausdrücklich dafür danken, dass der Bundesrat sich bereit erklärt, den Finanzierungsmechanismus noch einmal zu prüfen. Damit ist der Weg für eine gute Finanzierungslösung geebnet. Im Namen der Kommission möchte ich Sie bitten, dem Antrag der Kommission und des Bundesrates zu folgen.

Hêche Claude (S, JU): Dans sa réponse à mon interpellation du 9 juin de l'année dernière concernant les solutions qui allaient être apportées aux problèmes soulevés (09.3522), le Conseil fédéral avait indiqué que des investissements à hauteur de 1,2 milliard de francs étaient nécessaires pour améliorer l'équipement de quelque 100 stations d'épuration, mais qu'effectivement les bases légales en vigueur ne permettaient pas à la Confédération de participer au financement. Fort de ce constat – et, je tiens à le relever, sous l'impulsion positive du DETEC –, le Conseil fédéral a élaboré un projet de modification de l'ordonnance, comme l'a rappelé Monsieur Büttiker. Durant la consultation, plusieurs cantons et villes ont jugé favorablement cette modification légale, mais ils ont émis quelques réserves.

Parmi les remarques formulées, j'aimerais relever celle portant sur la responsabilité entre la Confédération, les cantons et les responsables des stations d'épuration concernées ainsi que celle sur le financement des nouvelles mesures à prendre. Plus particulièrement, le projet prévoit d'appliquer le principe de causalité du pollueur-payeur, une participation fédérale ayant été rejetée par le Conseil fédéral.

En ce qui me concerne, se limiter au principe du pollueur-payeur me paraît pour le moins discutable. En effet, les mesures de protection des eaux bénéficieront à l'ensemble de la population alors que moins de 50 pour cent de cette population devrait participer financièrement aux aménagements nécessaires. En outre, vu le coût conséquent des mesures visant à améliorer l'épuration et l'absence de mesures de soutien financier de la Confédération, on peut déjà affirmer que les délais de mise en conformité des installations ne seront de loin pas respectés par de nombreuses collectivités. Ainsi, c'est fondamentalement l'efficacité de la lutte contre les micropolluants qui pourrait être remise en cause. Or, il faut rappeler que l'élimination des micropolluants est un enjeu national. Cela ne concerne pas uniquement deux ou trois régions, mais l'optimisation d'une centaine de stations d'épuration. Cette optimisation permettrait d'améliorer le traitement des eaux usées d'environ 3,7 millions de nos concitoyens, soit près de la moitié de la population.

D'un côté, et c'est un peu paradoxal, la Confédération est consciente des risques liés aux micropolluants et des effets néfastes qu'ils peuvent avoir sur les personnes, les animaux et l'environnement dans son ensemble; de l'autre, cette même Confédération envisage de ne pas s'engager financièrement pour assurer le respect et l'application de nouvelles mesures de traitement des eaux. Etant donné qu'elle refuse en quelque sorte son rôle de garante de la santé publique, il est donc nécessaire d'approfondir l'examen des différentes pistes envisageables pour le financement.

Aussi, si la présente motion prévoit une solution de financement qui soit le plus conforme possible au principe du pollueur-payeur, je considère que ce principe doit également intégrer la mise à contribution de tous les bénéficiaires, c'est-à-dire des collectivités publiques, notamment de la Confédération, afin que l'ensemble de la population soit traitée de façon égale.

C'est pour ces raisons que je vous invite également à soutenir la motion qui nous est soumise.

Leuenberger Moritz, Bundesrat: Es ist alles gesagt worden. Wir sind bereit, die Motion entgegenzunehmen. Die Verunreinigung der Gewässer durch Kosmetika, Reinigungsmittel, Schädlingsbekämpfungsmittel oder Medikamente ist tatsächlich alarmierend. Ein Beispiel dafür ist die zunehmende Verweiblichung der Fische. Von sieben Fischen sind heute vier weiblich. Diese Tendenz geht weiter im ganzen Land. *(Heiterkeit)* Von daher sind wir sehr gewillt, die Motion entgegenzunehmen.

Angenommen – Adopté